

## Réponse Liste "Le Printemps Giffois" Questionnaire Aggl'eau CPS

1. Êtes-vous favorable à ce que la production et la distribution de l'eau potable, l'assainissement des eaux usées et la gestion des eaux pluviales relèvent d'une gestion publique en régie d'Agglomération ? (Votre réponse peut être divisée selon ces trois compétences).

A) quelles sont vos propositions pour garantir une gestion publique, transparente, durable et équitable de l'eau sur le territoire ?

B) êtes-vous prêt à soutenir les mobilisations citoyennes qui pourraient s'exprimer dans votre commune en faveur d'un tel mode de gestion ?

C) êtes-vous prêt à agir, par vos interventions et par vos votes, au sein du Conseil communautaire, pour favoriser les décisions en ce sens.

**Si d'un point de vue politique, nous sommes bien entendu intéressés par le principe d'une gestion en régie, nous nous devons d'en étudier son efficience pour la population : prise en compte de la formation ou de l'embauche de techniciens et ingénieurs spécialisés si besoin, coûts de l'entretien ou du remplacement des réseaux en fonction des diagnostics qui devront obligatoirement être réalisés en amont de toute décision, impact des mesures que nous avons intégrées dans notre programme concernant notamment la désimperméabilisation des sols ... sont quelques exemples des points sur lesquels nous aurons besoin de réponses avant tout prise de décision.**

**Si nous sommes élus, nous nous engageons à ce que nos délégués communautaires, d'une part demandent un audit précis sur la gestion actuelle de Suez, d'autre part participent à la mise en place d'une étude sur la possibilité de mise en régie, sur la base des points évoqués ci dessus, et avec comme finalité un coût optimisé pour la collectivité comme pour les usagers.**

**En ce qui concerne le niveau local, notre programme prévoit l'organisation de groupes de travail participatifs sur l'ensemble des questions structurantes pour le territoire, avant consultation des habitants.**